

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

II) E C R E T N° 69 - 66 /PR-SGG

du 17 Février 1969

-e--

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1969 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 juillet 1968 portant formation du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er - Pour compter du 18 février 1969 Mr Emile-Louis PARAISSO, Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Economie et des Finances pendant l'absence de Mr Stanislas Yédomon KPOGNON.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel./--

Fait à COTONOU, le 17 Février 1969

par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,



Emile-Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR 4 - SGG 4 - CS 6 - Ministères 9 -
MEF-MTPTPT 4 - CES 5 - SGM 10 - IAA 1 -
SGPR 1 - Gde Chanc. 1 - DCCT 1 - DN 1 -
DGAJL 2 - DEP 2 - Dtion Stat. 2 - JORD 1.-